

Groupe de travail « modernisation des modes de production ».
Déclaration de la CGT

Vous convoquez une réunion « de groupe de travail sur la modernisation des modes de production » le 27 mai 2015 faisant fi des courriers et remarques que nous avons faits depuis déjà plusieurs semaines sur le non respect des préconisations de la médiation sur cette question.

Rappelons que le médiateur a préconisé que « la modernisation des modes de production et de l'organisation des métiers et des moyens de production se fasse sur la base d'études internes à l'entreprise » précisant que « les projets devront impliquer les personnels concernés quelque soit leur niveau hiérarchique ».

Un mail est finalement parvenu aux organisations syndicales le 26 mai à 20h18 pour la réunion du 27 mai à 10h répondant à un certain nombre d'interrogations sur les groupes de travail. Il ne concerne que le groupe de travail sur la production.

Ce mail précise l'information faite par le texto du 21 mai envoyé à l'ensemble des salarié-es :

Vous organisez en réalité 3 groupes de travail successifs

Un groupe de travail composé de la direction et des organisations syndicales qui devra en trois réunions déterminer « les enjeux de la production radiophonique à horizon 2020 pour maintenir la diversité et la qualité de l'offre éditoriale de Radio France et répondre aux nouveaux besoins dans un contexte budgétaire contraint ». Le Texto envoyé à l'ensemble des salarié-es le 21 mai précise qu' « une synthèse des travaux sera réalisée afin d'intégrer ses réflexions dans le projet de COM ». C. Mettot a souligné que cette synthèse serait rédigée par la seule direction.

Un second groupe de travail mis en place en septembre, dénommé groupe projet, composé de 14 à 16 membres de la direction et de 3 techniciens, 3 chargés de réalisation et 1 documentaliste, soit 7 représentants des métiers...

Ces experts métiers ne seront pas désignés par leurs pairs mais par les organisations syndicales, ils ne représentent que 3 métiers écartant ainsi les assistants à la réalisation, les réalisateurs, les producteurs, les attachés de production....

Enfin le troisième groupe est constitué de 8 directeurs qui détermineront en fin de calendrier les axes de la réforme.

Ce que nous en pensons :

Concernant le premier groupe de travail. Sa tenue rapide et son objectif affiché « les enjeux de la production radiophonique dans un contexte budgétaire contraint », l'intégration dans le COM de la synthèse rédigée par la direction seule, nous confirme votre objectif d'associer les organisations syndicales à votre projet de réorganisation de la production permettant la réduction des moyens et des effectifs.

Concernant, le second groupe de travail, nous constatons que les métiers et les experts métiers sont en nombre ridicule et seront ainsi dans l'impossibilité de faire valoir les besoins et les principes d'organisation de leur activité. Ils ne sont pas désignés par leurs pairs comme cela avait été convenu au cours de la grève et de la médiation.

Concernant les thèmes de réflexions qui sont recensés, « processus de production (ex base de référence), compétences, gestion de la production (ex « gouvernance »), documentation, organisation de la direction de la production (ex « direction transverse »), leur similitude avec les thèmes des chantiers mis en place après l'audit de Bearing Point saute aux yeux ! Similitude choquante qui démontre qu'en réalité la réflexion issue de Bearing Point est toujours sous-jacente et n'est en aucun cas abandonnée.

Il n'est pas acceptable qu'après un conflit sans précédent de 28 jours, après une médiation d'un mois durant laquelle il n'a pas été possible d'obtenir les documents et les justifications du plan de suppression d'emplois, vous tentiez de piéger les organisations syndicales dans votre projet de réduction des emplois dans les métiers de la production.

Nous ne serons pas la caution de ces plans de suppressions d'emplois dans les métiers de la production que la direction souhaite inscrire dans le prochain COM.

Nous n'acceptons pas que la réforme des modes de production soit réfléchie dans l'objectif de réduire les emplois dans ce secteur.

Nous n'acceptons pas que la participation des salarié-es n'existe que pour l'affichage, ceux-ci représentant un nombre extrêmement limité de métiers n'étant pas choisi-es par leurs pairs !

Nous comprenons que l'ensemble de ces groupes de travail pourrait n'être qu'une nouvelle opération d'affichage destinée au ministère de la Culture puisque de toute évidence les thèmes de réflexion restent ceux qui découlent de l'audit Bearing Point.

Vous êtes en train de modifier tant sur le fond que sur la forme le processus sur lequel vous vous étiez engagé pendant la grève et au cours de la médiation. Par conséquent, vous ne pouvez pas entamer la tenue du groupe de travail aujourd'hui sans que les salarié-es aient été consulté-es par les organisations syndicales lors d'une Assemblée Générale.

Paris, le 27 Mai 2015